



Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte bien particulier où l'Ecole est une fois de plus soumise à des turbulences importantes.

Pourtant, ce ne sont pas les difficultés bien réelles et non des moindres de notre système éducatif qui sont au centre de ces perturbations, mais les conséquences d'un turnover ministériel, découlant lui-même d'une stratégie de remaniement. Un remaniement qui ne parvient pas à masquer la recherche de remèdes miracles à la politique désastreuse d'un président de la République qui considère que la disruption se substitue sans conséquences à de véritables politiques.

Les conséquences pour l'Ecole sont catastrophiques et provoquent la colère et l'indignation des personnels. C'est la raison pour laquelle l'UNSA Education a appelé à la grève le 1<sup>er</sup> février dernier, grève qui a donné lieu à une mobilisation importante des personnels.

En effet, chaque jour un peu plus, des polémiques viennent percuter la nouvelle ministre dans l'incapacité de pouvoir conduire son ministère en raison de ses positionnements, de ses choix personnels ou de ses erreurs de communication. Il est évident que, lors de la passation de pouvoir, l'ancien locataire de Grenelle ne s'est pas contenté de ne pas installer solidement sa successeuse comme la pilote de l'Education, mais il ne lui a pas transmis les codes d'une communication maîtrisée.

Mais le plus grave, c'est bien que les personnels de l'Education nationale, ceux-là même qui font vivre l'Ecole publique et laïque, c'est-à-dire la seule Ecole de la République qui s'attache à la formation de tous les citoyens, quelle que soit leur origine culturelle ou sociale, ne reconnaissent pas la légitimité de la nouvelle locataire du ministère.

Les évènements récents ont par ailleurs permis de montrer combien la question de l'utilisation des fonds publics pour financer l'enseignement privé se faisait bien

au détriment de l'enseignement public, qui souffre lui d'un sous-investissement non seulement chronique mais structurel.

Comme si ce contexte si particulier n'abimait pas suffisamment l'École, le président de la République continue de déverser son flot d'instructions hors-sol, lorsqu'elles ne sont pas farfelues.

Lui et son gouvernement veulent amuser et occuper l'opinion publique avec des contre-feux qui suscitent la polémique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise. Mais tout cela, c'est pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fonds.

L'École publique manque de moyens, les conditions de travail y sont dégradées à tous les niveaux et le ministère se focalise sur des objets sans intérêt et détourne au passage de sa destination légitime l'argent public.

Lorsque l'on calcule rapidement : 100 € par tenue unique pour 12 millions d'élèves cela constitue une enveloppe de 1,2 milliards d'euros. Considérons très rapidement le coût d'un salaire moyen, soit à peu près 2 500 euros nets, et en conséquence un coût chargé de l'ordre de 70 000 euros/an, coût employeur compris. Rien que cette enveloppe, utilisée autrement, permettrait de financer plus de 17 000 postes:

Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, en jetant de la poudre aux yeux pour séduire l'opinion publique.

Et, plus grave encore, la parole politique est discréditée. Il est annoncé que les moyens seront là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits, tous les éléments qui nous remontent des territoires et des établissements montrent que les moyens nécessaires ne sont pas là. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

L'UNSA Education est profondément opposée à ce projet car il remet en cause le projet républicain. Ce projet n'est d'ailleurs pas financé dans les dotations des établissements. Cela conduit à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et à paralyser toute véritable politique d'établissement et cela, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels.

Concernant la carte scolaire du 1er degré qui nous réunit aujourd'hui, les suppressions en emplois de l'académie, bien que la démographie soit à la baisse,

ne feront qu'entraver le bon fonctionnement du service public d'éducation. En effet, la rentrée 2024 qui se prépare avec une suppression de 18 emplois sur notre département, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique vers une réflexion d'un maillage territorial plus pertinent qu'à l'heure actuelle. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSA MEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels

et aux élèves. Nous nous inquiétons par ailleurs du fait que des moyens soient dévolus au nouveau dispositif PAS alors que ce dispositif n'a pas d'existence légale puisque l'article qui en prévoyait la création dans le cadre de la loi de finance de 2024 a été censuré par le Conseil constitutionnel.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation Nationale. Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint.

Notre société ne peut fonctionner sans une Ecole publique, une Ecole de la République, la seule qui puisse jouer son rôle au sein de la République dans le respect de ses valeurs. Pour mémoire, celles-ci sont au nombre de trois : liberté, égalité, fraternité. Elles ne sont pas autorité, ordre et morale.

Restons engagé.e.s pour l'Ecole Publique !